

Ouagadougou, le 22 OCT 2012

N° 12.464 /MFPTSS/SG

COMMUNIQUE

A l'occasion de la célébration de la fête de l'Aïd El Kébir (Tabaski) le **vendredi 26 octobre 2012**, le Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale a l'honneur de porter à la connaissance des travailleurs et des employeurs des secteurs public et privé que la journée du **jeudi 25 octobre 2012** est déclarée continue de **7 heures à 14 heures** sur toute l'étendue du territoire national conformément à l'article 6 du décret n°2003-240/PRES/PM/MFPRE du 20 mai 2003 portant horaire de travail dans les administrations du secteur public.

En rappel, la journée du vendredi 26 octobre est déclarée chômée et payée.

Le Ministre souhaite à tous les musulmans du Burkina Faso une bonne et heureuse fête de l'Aïd El Kébir.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Koudbi SINARE
Chevalier de l'ordre du Mérite